

LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR AGRICOLE AU QUÉBEC

Le secteur agricole constitue un moteur économique pour plusieurs régions du Québec. En 2022, ce secteur a généré 12,7 milliards de dollars de recettes monétaires totales, grâce à quelque 28 000 exploitations agricoles situées aux quatre coins de la province. Il fait travailler plus de 56 200 personnes. En outre, environ les deux tiers de sa production sont transformés au Québec. Aux prises avec une conjoncture mondiale caractérisée notamment par des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, une hausse des coûts de production (intrants, transports) et une pénurie de main-d'œuvre, les entreprises agricoles devront miser sur une meilleure utilisation des ressources, en particulier pour accroître leur productivité afin de demeurer compétitives et d'offrir des salaires attrayants à leurs travailleurs.

La productivité se définit comme le rapport entre la production et l'ensemble ou une partie des ressources mises en œuvre pour la réaliser. Ainsi, les mesures de productivité permettent d'évaluer l'efficacité avec laquelle les ressources sont transformées en produits et services. Quant à la productivité du travail, elle s'intéresse à la production (valeur ajoutée) des industries mesurée par le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée.

LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR AGRICOLE AU QUÉBEC EST INFÉRIEURE À CELLE DE LA MOYENNE CANADIENNE

Le tableau 1 présente la productivité du travail observée en 2014¹ et en 2022 dans l'ensemble du secteur agricole au Québec, en Ontario et dans les autres provinces canadiennes. Elle correspond au ratio du PIB réel du secteur par heure travaillée. La plupart des données ont été compilées à partir des comptes canadiens de productivité (CCP) de Statistique Canada.

Tableau 1. Productivité du travail dans l'ensemble du secteur agricole au Québec, dans les autres provinces canadiennes et au Canada, en 2014 et en 2022

	PIB réel (\$) par heure travaillée		Taux de croissance annuel moyen (TCAM)
	2014	2022	2014-2022
Provinces de l'Ouest	55,70 \$	74,80 \$	3,8 %
Québec	48,10 \$	61,90 \$	3,2 %
Ontario	33,30 \$	56,90 \$	6,9 %
Provinces de l'Atlantique	29,70 \$	45,60 \$	5,5 %
Canada	46,20 \$	65,60 \$	4,5 %

Source : Statistique Canada, [tableau 36-10-0480-01](#) (en dollars enchaînés de 2012); compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Tant en 2014 qu'en 2022, ce sont les provinces de l'Ouest qui affichaient la productivité la plus élevée avec respectivement 55,70 \$ et 74,80 \$. À l'opposé, ce sont celles de l'Atlantique qui affichaient la plus basse, soit de 29,70 \$ en 2014 et de 45,60 \$ en 2022. Au Québec, la productivité se situait au-dessus de celle du Canada en 2014, mais en dessous en 2022. Entre 2014 et 2022, la plus forte croissance s'est observée en Ontario (6,9%); la plus faible, au Québec (3,2%). Au Canada, elle a atteint 4,5%.

¹ L'année 2014 marque l'introduction du cannabis (légal et illégal) dans les données du secteur agricole des comptes canadiens de productivité (CCP). Les données de l'année 2022 sont préliminaires.

LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL EST PLUS ÉLEVÉE DANS LE SECTEUR DES CULTURES, MAIS SA CROISSANCE L'EST DAVANTAGE DANS CELUI DE L'ÉLEVAGE

La productivité plus élevée dans les provinces de l'Ouest que dans le reste du Canada est attribuable, entre autres choses, à la prépondérance des cultures agricoles. En effet, comme indiqué au tableau 2, la productivité du travail observée dans le secteur des cultures agricoles est supérieure à celle du secteur de l'élevage en 2022, peu importe la région canadienne. Elle varie entre 57,50 \$ dans les provinces de l'Atlantique et 124,20 \$ dans celles de l'Ouest, alors que dans le secteur de l'élevage, elle se situe entre 17,30 \$ dans les provinces de l'Ouest et 42,70 \$ au Québec.

Tableau 2. Productivité du travail dans le secteur des cultures agricoles et de l'élevage au Québec, dans les autres provinces canadiennes et au Canada, en 2022

	Cultures agricoles		Élevage	
	PIB réel (\$) par heure travaillée	TCAM 2014-2022	PIB réel (\$) par heure travaillée	TCAM 2014-2022
Provinces de l'Ouest	124,20 \$	2,9 %	17,30 \$	4,3 %
Ontario	79,90 \$	5,1 %	22,80 \$	8,5 %
Québec	78,60 \$	0,6 %	42,70 \$	5,8 %
Provinces de l'Atlantique	57,50 \$	7,4 %	34,70 \$	3,3 %
Canada	98,00 \$	3,1 %	24,40 \$	5,7 %

Source : *Ibidem*; compilation du MAPAQ.

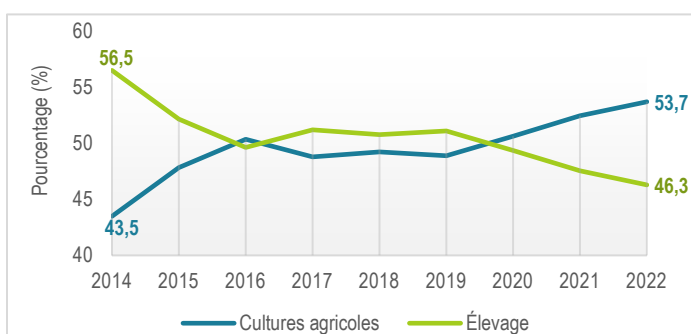
En revanche, entre 2014 et 2022, la croissance de la productivité dans le secteur de l'élevage a été plus forte que dans celui des cultures. Ainsi, la croissance annuelle moyenne observée au Canada dans le secteur de l'élevage s'élève à 5,7% entre ces années, comparativement à 3,1% dans celui des cultures. En outre, la croissance de la productivité dans le secteur de l'élevage au Québec (5,8%) est du même ordre que celle du Canada, alors que celle du secteur des cultures (0,6%) est la plus faible au pays durant ces années. Par ailleurs, les données de l'ensemble du secteur agricole (tableau 1) constituent une moyenne pondérée de celles des secteurs des cultures agricoles et de l'élevage (tableau 2). Cette moyenne est notamment influencée par la structure des productions de chaque secteur, laquelle varie d'une province à l'autre tout

comme la part des heures qui y sont travaillées. En 2014, pour l'ensemble du Canada, la part de ces heures dans le secteur des cultures s'élevait à 49,1 % contre 50,9 % dans celui de l'élevage. Cependant, entre 2014 et 2022, la part des heures dans le secteur de l'élevage a diminué, si bien qu'elle représentait 43,6 % du total en 2022, soit une baisse d'un peu plus de 7 points de pourcentage par rapport à 2014.

LA PART DES HEURES DE TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE A AUSSI CONNU UNE TENDANCE À LA BAISSÉ AU QUÉBEC

À l'instar de l'ensemble du pays, la part des heures travaillées dans le secteur de l'élevage au Québec a suivi une tendance à la baisse entre les années 2014 et 2022, comme le montre la figure 1.

Figure 1. Part (en %) des heures travaillées dans le secteur des cultures agricoles et de l'élevage, au Québec, de 2014 à 2022



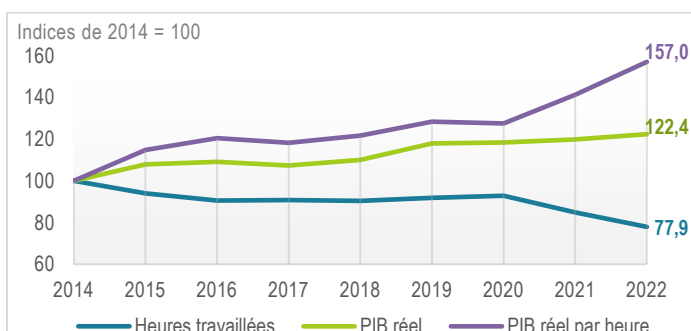
Source : *Ibidem*; compilation du MAPAQ.

Ainsi, la part des heures travaillées dans le secteur de l'élevage est passée de 56,5 % en 2014 à 46,3 % en 2022, alors que dans le cas des cultures, elle est passée de 43,5 % en 2014 à 53,7 % en 2022.

LES HEURES TRAVAILLÉES DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE ONT SUIVI UNE TENDANCE INVERSE À CELLE DE LA PRODUCTIVITÉ

La figure 2 illustre la croissance des heures travaillées, du PIB réel et de la productivité (PIB réel par heure) dans le secteur de l'élevage au Québec entre les années 2014 et 2022. Il s'avère que la baisse des heures travaillées a été accompagnée d'une production accrue découlant d'une hausse de la productivité durant cette période.

Figure 2. Indices de croissance des heures travaillées, du PIB réel et du PIB réel par heure dans le secteur de l'élevage, au Québec, de 2014 à 2022



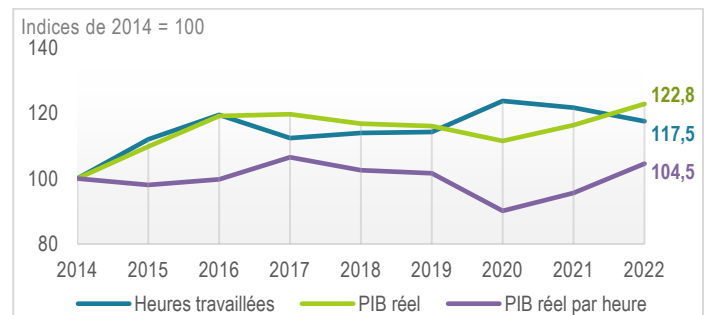
Source : *Ibidem*; compilation du MAPAQ.

Ainsi, l'ampleur de la variation à la baisse des heures travaillées et à la hausse du PIB réel est de l'ordre de 22 %. La productivité, quant à elle, a augmenté de 57 % entre 2014 et 2022.

LA CROISSANCE DU PIB DANS LE SECTEUR DES CULTURES AGRICOLES A ÉTÉ STIMULÉE PAR UN PLUS GRAND NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES ET UN GAIN DE PRODUCTIVITÉ

La figure 3 illustre les mêmes variables que la figure 2, mais cette fois pour le secteur des cultures agricoles du Québec.

Figure 3. Indices de croissance des heures travaillées, du PIB réel et du PIB réel par heure dans le secteur des cultures agricoles, au Québec, de 2014 à 2022



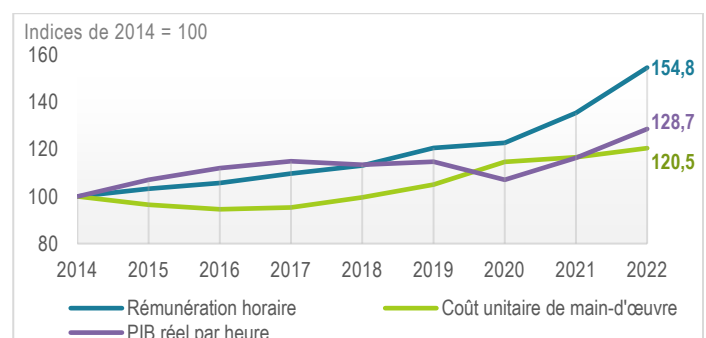
Source : *Ibidem*; compilation du MAPAQ.

À l'opposé du secteur de l'élevage, la croissance du PIB des cultures agricoles a été davantage stimulée par la hausse des heures travaillées (17,5 %) que par celle de la productivité (4,5 %) entre 2014 et 2022. Il apparaît cependant que, depuis 2020, les heures de travail et la productivité ont évolué en sens inverse, comme dans le cas du secteur de l'élevage.

LA CROISSANCE PLUS MARQUÉE DE LA RÉMUNÉRATION DANS LE SECTEUR AGRICOLE A ENGENDRÉ DES COÛTS DE MAIN-D'ŒUVRE PLUS ÉLEVÉS

Il y a une relation inverse entre la croissance de la productivité et celle des coûts de main-d'œuvre par unité produite, connue sous l'appellation *coûts unitaires de main-d'œuvre* (CUM). De fait, on peut s'attendre à ce que les CUM augmentent si la croissance de la rémunération est plus forte que celle de la productivité, comme le montre la figure 4.

Figure 4. Indices de croissance de la rémunération horaire, des CUM et du PIB réel par heure dans l'ensemble du secteur agricole, au Québec, de 2014 à 2022



Source : *Ibidem*; compilation du MAPAQ.

De fait, en 2022, la rémunération dans l'ensemble du secteur agricole était 54,8 % plus élevée qu'en 2014. Cela représente une hausse moyenne de 5,6 % par année, alors que la progression annuelle de la productivité était de 3,2 %, induisant une augmentation moyenne des CUM de 2,6 % par année durant cette période. Les entreprises agricoles ont donc avantage à accroître leur productivité afin d'offrir des salaires attractifs leur permettant de combler leurs besoins en main-d'œuvre tout en demeurant compétitives.